

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Ville de Montréal	Séance tenue le 16 octobre 2002 Numéro de la résolution CE02 1807
--------------------------	--

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et adoption le projet de règlement intitulé « Règlement concernant la construction et l'occupation d'un pavillon de l'École de technologie supérieure au nord-est de l'intersection des rues Notre-Dame et Peel »;
- 2- de recommander au conseil municipal :
 - de soumettre, conformément à l'article 89 de la Charte de la Ville, le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne une consultation publique.

Adopté à l'unanimité.

1020545022
40.007

-- Signé par Jacqueline LEDUC/MONTREAL le 2002-11-04 10:05:11, en fonction de /MONTREAL.

Frank ZAMPINO

Me Jacqueline LEDUC, avocate

Président du comité exécutif

Greffière